



Aide acte huissier menaces et expulsion

Par **JJackie405**, le **29/11/2023 à 21:59**

Bonjour,

Je suis en MEUBLÉ avec expulsion depuis mi octobre (La proprio met un membre de sa famille dedans) et je cherche non stop et j'ai prévenu que je faisais tout en mon possible pour partir mais toujours pas réussi.

J'ai 2 mois de retard sur les loyers, mais je les paie. Je viens de payer Octobre mais je ne pourrai pas payer novembre avant 3 semaines.

Elle m'envoie + a mon garant un mandat d'huissier de justice me demandant de régler dette d'octobre en 6 semaines à partir de la date de l'acte qui date du 16 novembre. Donc normalement j'avais jusqu'au 27 décembre (Mais j'ai payé auj) et malgré tout j'ai multiples relances et menaces de lettres d'huissier.

Questions:

- > Depuis l'acte j'ai au moins 3- 4 relances + écriture au Garant, menace juridique et de prendre sur mes comptes, etc.
- > Que peut-il se passer ? Peuvent-ils se servir sur mes comptes ? Je suis sans emploi et enceinte et seule pour le moment. Je paie malgré le retard. Peut-elle me mettre au tribunal ?
- > L'acte dit que j'ai des intérêts + l'acte de huissier à payer. Non seulement je ne peux pas financièrement, et en plus je refuse de payer ses actes d'huissier sachant que j'étais tjrs dans les 2 mois pour payer mon loyer d'octobre en lui faisant un mail comme quoi "Je faisais au plus vite pour lui régler".
- > Comment refuser / contester de payer ses frais qu'elle me demande ? La proprio est une vraie garce (Elle n'a jamais réparé tout ce qu'elle avait promis... et j'avais décidé de ne pas me battre car elle m'usait dans ses mails, dans ses réponses dans ses excuses et je pensais trouver ailleurs et partir au plus vite).
- > J'ai déjà contacté ass sociales > Elles ne peuvent rien à part que vois une juriste une fois par mois de l'Adil (Mais je n'ai pas encore le rdv suite à ces nouveaux événements).
- > La Caf > Je ne reçois plus les APL car on est en train de régler des arriérés qu'ils me doivent et que je leur dois et donc pour le moment tout est gelé jusqu'à entretiens, etc.
- > J'ai déjà la demande de logement social mais pas DALO d'accordé car pas eu de jugement/procès.
- > Également elle insiste qu'un jardinier passe (je suis en RDJ) car cela fait un an et chaque année elle veut que le jardin soit fait. Je ne veux surtout pas quelle vienne ni la voir et je me rappelle quelle faisait travailler un membre de sa famille et non pas une "société". Comment faire si elle refuse ?

Merci de votre aide